

LES BREVES

n°68

Conseil municipal du 24 octobre 2019

La Commune de Durmenach a obtenu le **Trophée des collectivités d'Alsace 2019** dans la catégorie « Développement durable » pour la « Regio Halle André Zundel ».

Monsieur le Maire adresse ses remerciements aux partenaires financiers de ce beau projet, aux acteurs de la Filière Bois du Sundgau qui se sont mobilisés pour montrer de quoi les artisans sundgauviens étaient capables, à Christian Fuchs, toujours aux côtés de notre commune pour l'aider à magnifier son patrimoine bâti, à l'ensemble du conseil municipal qui a soutenu le projet et en particulier à Sabine Drexler, adjointe au Maire qui a porté et suivi ce chantier ainsi qu'à l'association du CADEC, présidée par Thomas Zundel qui a pris en charge le reliquat financier du projet.

Il exprime sa grande reconnaissance à tous ceux qui, ensemble, se sont mobilisés pour redonner à notre village un cœur « durable », battant et fier.



Le 28 septembre 2019, la Commune a eu le grand honneur d'accueillir la famille Reuttner de Weyl.

Pour ses 75 ans, la comtesse Katharina Reuttner de Weyl a voulu faire découvrir à ses 5 enfants, à leurs conjoints et à ses 12 petits enfants, l'histoire de leurs ancêtres et notamment celle du baron Beat Konrad Phillip Friedrich Reuttner de Weyl qui a implanté plusieurs centaines de mélèzes issus du Vorarlberg dans notre forêt du Kuhwald.

Afin d'acter cette journée et de rappeler les liens qui unissent la famille Reuttner de Weyl et notre village, la comtesse et Dominique Springinsfeld ont planté sur la place des mélèzes, 3 jeunes mélèzes issus de l'arboretum familial.

Monsieur le Maire adresse ses remerciements aux membres de la Société d'Histoire qui ont organisé et financé les dépenses liées à cette visite et également pour leur mobilisation pour assurer l'intendance lors de la soirée du PETR qui aura permis à de nombreux acteurs du territoire de découvrir notre village.

CALENDRIER

Dimanche 9 septembre

Fête des Aînés

A partir de 11h30

Dimanche 15 décembre

Wienacht' Apéro

sous la Halle

Marché de Noël

Tartes flambées

A partir de 16h

Dimanche 19 janvier

Voeux du Maire

10h

AFFAIRES FINANCIERES

Le Conseil Municipal décide la reconduction de la ligne de trésorerie arrondie à un montant de 290 000.00 € relative à la Maison Demange qui sera revendue à l'issue du projet d'aménagement réalisé par la Société MEDIAPARET accepte un don de 500.00 € de la part de Monsieur et Madame Louis FINCK, ce don sera transmis au Conseil de Fabrique de Durmenach pour affectation à la rénovation de l'Eglise.

AFFAIRES FORESTIERES

Monsieur Jean-Luc Roemer présente le bilan forestier 2018 qui s'élève à **19 315 €** soit **85 €/ha** et précise qu'en 2019/2020 les coupes sanitaires seront privilégiées.

Il informe les conseillers que 2 mélèzes sont en train de dépérir et devront être abattus pour des raisons de sécurité et qu'en parcelle 8 des lots de bois sur pied seront mis à disposition des habitants.

AFFAIRES D'URBANISME

Lotissement du Niederberg : un courrier sera adressé à MEDIAPAR pour mettre la Société en demeure d'effectuer les travaux non réalisés à ce jour, à savoir l'éclairage public, l'entrée au niveau de la pharmacie et la reprise des bordures de trottoir.

Terrains SAFER Rue du Chemin de Fer : Vu La proposition de vente de la Société d'Aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Grand Est de Mulhouse des parcelles suivantes :

Section	N°	Lieu-Dit – Zones	Surface	Nature
03	25	Village - Zone U	6 a 50 ca	Prés
03	25	Village - Zone NA	19 a 83 ca	Prés
04	131	Niederer Berg- Zone NA	13 a 00 ca	Terres

Le conseil municipal approuve l'acquisition de ces parcelles au prix de rétrocession qui s'élève à 29 023.19 € TTC calculé pour une signature de l'acte de vente avant le 31 décembre 2019.

Travaux Eglise : L'ADAUHR a fait parvenir à la commune les modèles de pièces relatives au dossier de Consultation des Entreprises en vue du recrutement du maître d'œuvre pour la restauration extérieure de l'Eglise. Cette consultation a pour objet de donner un chiffrage précis, d'organiser une réunion publique pour présenter les enjeux de ce projet, de lancer une appel aux dons auprès des habitants du village et de solliciter le concours de la Fondation du patrimoine.

L'entreprise CAD de Ribeauvillé a adressé une proposition de tracé de virage pour l'aménagement du carrefour de la rue de l'III – Rue de l'Eglise pour une estimation de travaux qui s'élève à 11 000.00 € HT. Le conseil charge le maire de poursuivre cette étude au vu de l'importance de ces travaux pour assurer une meilleure sécurisation du carrefour.

Protection de berge par tunage sur le Niesbach au lieu dit « Inseli » : Ces travaux rendus nécessaires pour préserver le site auront lieu fin octobre seront financés par le syndicat des « Rivières de Haute Alsace ».

AFFAIRES DE PERSONNEL

Affiliation au régime d'assurance -chômage : Monsieur le Maire signale que les collectivités territoriales sont assujetties aux mêmes règles d'indemnisation du chômage que les employeurs du secteur privé. Le secteur public repose sur le principe de l'auto-assurance, les collectivités territoriales ne cotisant pas à l'URSSAF, la charge de l'indemnisation leur incombe totalement ; ce qui aboutit souvent à ne pas remplacer des agents momentanément indisponibles. Pour éviter ce frein à l'emploi, le code du travail, permet à certains employeurs publics d'adhérer volontairement au régime d'assurance-chômage pour leurs personnels non titulaires.

En cas d'adhésion, l'employeur public est soumis à la réglementation mise en œuvre par l'URSSAF. Concluant qu'il est intéressant pour la collectivité d'adhérer à ce régime pour éviter le versement d'allocations de chômage, le Conseil Municipal, décide l'adhésion de la Commune à l'assurance-chômage pour le personnel contractuel de droit privé et de droit public.

COMMUNAUTE des COMMUNES

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation par Monsieur le Maire du rapport d'activité 2018 établi par la Communauté de Communes Sundgau, du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets, de la présentation du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et de du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

PLUi : Monsieur le Maire fait le point sur les dernières réunions relatives à ce dossier , il relève que dans son avis sur le PLUi arrêté, la DDT estime que les surfaces en extension sont toujours trop importantes au regard des besoins démographiques communes de la CCIG (Durmenach n'étant pas concerné) et que le besoin de création de logements en extension est d'autant plus surestimé qu'il existe un nombre important de logements vacants sur le territoire.

La question de l'assainissement n'est quant à elle toujours pas réglée faute d'accord entre le service assainissement de la CCS et celui de la DDT, sur les données fournies dans le cadre du PLUi.

Même si la prise en compte de l'avis de l'Etat nécessite une nouvelle fois des sacrifices au niveau du foncier, il ne paraît pas opportun d'abandonner la procédure à ce stade d'avancement d'autant qu'au regard des lois à venir sur le zéro artificialisation et l'approbation prochaine du SRADDET, il est possible que la marge de manœuvre en matière de développement de l'urbanisation soit encore plus faible à l'avenir.

AFFAIRES GENERALES

La Maison du Patrimoine et le four à pain exploités par la Société d'Histoire et principalement financés par cette même association sont situés sur une emprise communale. Compte tenu du fait que les bénéfices dégagés par les activités de l'association participent au financement des projets de préservation et de valorisation du patrimoine communal, un bail emphytéotique lui permettant d'exploiter ces infrastructures jusqu'à sa dissolution est en cours de rédaction.

Forum des Métiers.

La halle de Durmenach, vitrine des savoir-faire des artisans sundgauviens et de la filière bois locale a retenu l'attention du CLEE du Sundgau qui organisera le vendredi 31 janvier 2020 un Forum des métiers destiné à faire connaître aux 350 élèves de 3^{ème} des collèges de Ferrette, d'Hirsingue et de Seppois les métiers présents sur notre territoire.

L'association des arboriculteurs du Haut-Sundgau plantera le samedi 30 novembre dans le cadre d'un module de formation une haie fruitière qui délimitera l'aire de jeux de notre commune. Compte tenu de son caractère exceptionnel en terme de biodiversité, ce projet porté et mis en œuvre par Rémy Brun et Yves Erhart qui sont tous les deux membres actifs de l'association, bénéficie d'un financement du Conseil Départemental via le GERPLAN. La haie qui délimitera cet espace sera composée de 59 variétés différentes et anciennes de pommiers colonnaires, des indications quant aux variétés présentes seront mises en place.

Lors de cette même journée, des bénévoles de notre commune installeront les panneaux réalisés par les élèves de notre RPI dans le cadre du projet pédagogique réalisé avec la Maison de la Nature à l'occasion de la création de l'Espace Naturel Sensible du Kuhwald.

Un contrat sera établi avec les Ets MISLIN de Bouxwiller pour **l'entretien des chaudières** des bâtiments communaux.

Monsieur Vianney Muller, agent de Développement à l'Office de Tourisme du Sundgau signale les problèmes de **dégradation du balisage des Courses de Ferrette** dans la forêt communale de Durmenach. Triste « privilège » : Durmenach est la seule commune impactée par ces incivilités sur l'ensemble des communes traversées par les participants à cette course...

Vidéo protection : Monsieur François Fernandez informe que 4 affaires liées à des incivilités ont pu être résolues par la gendarmerie grâce aux images de la vidéoprotection installée depuis quelques mois dans notre commune.

Mise en garde de la Gendarmerie

Depuis le 07 octobre 2019, la zone Est est impactée par un nombre conséquent de vols par ruse, souvent en prétextant la vente de calendriers.

Le département du Haut-Rhin commence à être touché autour de Mulhouse et Guebwiller ; les mis en cause signalés sont dans l'un des cas une femme d'une trentaine d'année et dans un autre un jeune homme d'une vingtaine d'années à l'apparence soignée. Il ne faut donc pas se fier aux apparences.

Les victimes étant le plus souvent des personnes très âgées, nous vous demandons :

- de faire passer le message de prévention à vos partenaires (associations,...)
- d'inviter vos administrés à prêter une attention particulière à la présence de vendeurs de calendriers (dernier en date, soi-disant au bénéfice de la SPA). Dans la majorité des cas constatés, il s'agit de gens du voyage. Un maximum de renseignement est à recueillir si possible, sans s'exposer : signalements, véhicule (type, immatriculation...).
- dans la mesure du possible, une patrouille se déplacera immédiatement pour procéder au contrôle des individus et vérifier que la vente est régulière.

Le 25 septembre, l'antenne sundgauvienne de la Maison des Adolescents a ouvert ses portes au sein de l'ancien Tribunal d'instance d'Altkirch.

Une MDA..., pour qui ?

- Les jeunes de 12 à 25 ans de l'ensemble des 120 villages du Sundgau ainsi que leur famille et leur entourage proche.

Une MDA..., pour quoi ?

- Répondre au mal-être adolescent : relations avec les parents, avec les pairs, isolement, difficultés scolaires, addictions avec ou sans produit (écran, téléphone...), sexualité...
- Soutenir les parents.

Concrètement...

Ouvert tous les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h

Accueil sur RDV— Un numéro de téléphone unique pour prendre RDV : 03 89 32 01 15

Sur place : une équipe de professionnels composés de psychologues, infirmières, éducateur spécialisé, sage-femme, médecin.



DURMENACH Nature

La famille Reuttner de Weyl sur la trace des mélèzes de leurs ancêtres...

La commune de Durmenach a eu droit, il y a quelques jours, à une visite plutôt exceptionnelle : les descendants du créateur de la célèbre forêt de mélèzes sont revenus dans la forêt du Kuhwald pour y planter trois jeunes arbres de cette essence forestière protégée et labellisée.

Il faisait très beau ce jour-là dans le Jura alsacien et c'est donc sous les meilleurs auspices que la famille de la comtesse Reuttner de Weyl a découvert durant une trop courte journée le village de Durmenach. « Je fête mes 75 ans cette année, c'est pourquoi j'ai souhaité organiser ce pèlerinage accompagné de mes cinq enfants, de leurs conjoints et de mes douze petits-enfants », a expliqué très simplement la visiteuse allemande, qui s'exprime indifféremment en allemand ou en français, voire en anglais avec certains de ses petits-enfants.

C'est en voiture depuis Achstetten, à proximité d'Ulmet dans le Bade-Wurtemberg, que les trois



La comtesse Reuttner de Weyl, qui n'a pas hésité à chausser ses bottes, et le maire de Durmenach, Dominique Springinsfeld plantent le premier arbre offert par la famille allemande. Photo DINA/Noëlle BLIND-GANDER

générations de la famille Reuttner de Weyl, accompagnées de leur archiviste, Barbara Treu, ont rallié le Sundgau sur les traces d'un personnage bien connu à Durmenach, le baron Beat Konrad Phil-

lipp Friedrich Reuttner von Weyl, né en 1719 à Leymen. En effet, c'est lui qui a introduit les mélèzes dans le village dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. « Grand commandeur de l'Ordre teutoni-

que, Beat Konrad von Weyl était un homme d'égérie. Les visiteurs sont les descendants de son frère aîné, né en 1717, Joseph Antoine von Weyl », précise Marc Glotz, vice-président de la Société d'histoire du Sundgau, qui s'est chargé de faire une courte présentation de l'histoire de la famille (lire encadré).



La cravate en bois de mélèze offerte par Robert Niefergold a eu son petit effet. Photo DINA/N.B.-G.

Quelques repères historiques

Hermann de Flachslanden acquiert une partie du village de Durmenach en 1337, il y érige un premier manoir sur la rive droite de l'Il. Après un incendie qui ravage le château médiéval et ses archives, en 1694, le manoir actuel est construit sur la rive gauche de l'Il. À la mort de Jean-Jacques, le dernier de la lignée des Flachslanden de Durmenach, le domaine revient à la branche de Saverne qui se débarrasse du domaine au profit de la famille Reuttner de Weyl en 1783. C'est le baron Beat Konrad Reuttner von Weyl qui fait l'acquisition de la seigneurie de Durmenach puis, en 1794, du domaine Achstetten en Haute-Souabe. Il est le deuxième fils de Johann Konrad Reuttner von Weyl et de Maria Ursula Franziska Reich von Reichenstein. Il débute une carrière militaire avec son frère Joseph Anton puis devient à 24 ans membre de l'Ordre teutonique dans le bailliage d'Alsace-Bourgogne. Il se mobilise pour l'Ordre jusqu'à sa mort, arrivant à de très hautes fonctions et devient également chef de la famille von Weyl à la mort de son frère en 1795.

Une forêt pas comme les autres...

Les mélèzes ont été introduits dans le Kuhwald en 1784 par le baron Beat Konrad Reuttner de Weyl qui a rapporté les pousses du Vorarlberg, en Autriche. À la Révolution, la famille se retire dans le Wurtemberg, le château est vendu comme « bien national » tandis que le bois passe dans les mains de la commune de Durmenach en 1825, après plusieurs procès. Elle représente ensuite une véritable ressource économique et permet de financer de grands travaux dans la commune, dont la construction de l'église, la mise en place de réservoirs d'eau et d'un réseau de collecte des eaux usées. Le bois, résistant et imputrescible, est recherché autant pour les sabots que pour la construction navale. En 1952, une pépinière produisant plusieurs milliers de plants par an est créée. Elle ferme ses portes en 1983 mais jusque dans les années 1990, des grimpeurs sont mobilisés par l'Office national des forêts (ONF) dans le cadre de campagne de récolte des précieux cônes.

À la fin des années 1950, le Centre de recherche forestière réalise une enquête pour savoir quels étaient, en France, les peuplements de mélèzes satisfaisants, quoique se trouvant à basse altitude, dans le

cadre d'un vaste programme national de reboisement. C'est ainsi que sont recensés les mélèzes de Durmenach. Les ingénieurs des Eaux et forêts constatent que ces arbres de 35 m de haut sont, en dépit de leur grand âge, parfaitement sains et adaptés aux conditions climatiques et géographiques du Sundgau, zone de plaines et de basses collines. Il est décidé que le mélèze de Durmenach sera largement étendu par semis ou plantation. On procède à des greffages de rameaux sur des arbres particulièrement beaux. Les nouveaux plants greffés sont rassemblés dans des « vergers à graines ». Un tel verger est constitué en Bretagne. Le premier dénombrement connu de la forêt de mélèzes de Durmenach remonte à la révision de l'aménagement en 1923. À cette date, on compte 381 sujets de 30 à 90 cm de diamètre cubant 1 534 m³ ; en 1953, 200 sujets de 35 à 85 cm de diamètre cubant 984 m³ ; en 1998, 134 arbres représentant environ 850 m³ de bois. En 1999, près de la moitié des 134 mélèzes d'origine sont abattus.

En 2017 intervient la labellisation des 60 derniers mélèzes de 1784 et le classement des parcelles 14 à 17 en « Espace naturel sensible ».

Arbres vénérables

Le maire de Durmenach Dominique Springinsfeld, l'adjointe et conseillère départementale du cadoc, Robert Niefergold, membre de l'association A.R.B.R.E.S. qui a labellisé les 60 derniers mélèzes d'origine, ainsi que de nombreux bénévoles, dont certains ont fait l'effort de se vêtir en costumes traditionnels, ont accueilli les visiteurs pour midi sous la halle construite en bois de mélèze. Ils leur ont fait découvrir la tarte flambée cuite dans le four à pain voisin. Les visites de la Maison du patrimoine et de l'ancien manoir seigneurial aujourd'hui transformé

en logements sociaux ont été suivies avec beaucoup d'intérêt. La dernière étape de la journée mais la plus symbolique fut pour la forêt des mélèzes. Ces arbres vénérables, classés par le Conseil départemental en espace naturel sensible en 2017, portent toujours les rubans bleu blanc rouge de la cérémonie officielle de l'époque ! Ce qui les rend d'autant plus remarquables et attise la curiosité. La famille de Weyl au grand complet a eu droit à des explications plus techniques concernant les raisons de la bonne acclimatation de ces mélèzes à Durmenach mais aussi sur leur histoire mouvementée (lire par ailleurs). « Merci de votre venue, vous êtes un peu ici chez vous, votre famille a apporté beaucoup de richesse au village », a souligné Dominique Springinsfeld. Dans un triangle parfaitement préparé et débroussaillé par les bénévoles dûment remerciés pour leur implication, les trois jeunes plants de mélèzes ramenés par la famille de Weyl ont ensuite été mis en terre aux trois points, l'un par le maire et la comtesse de Weyl, l'autre par son fils aîné et

Sabine Drexler, le dernier par les petits-enfants volontaires de la famille. La journée ne pouvait pas se terminer sans la remise par la commune de quelques cadeaux souvenirs : une pomme en bois tourné et une cravate, soit deux objets réalisés en bois de mélèze de 1784, du miel de forêt de Durmenach, une revue de presse sur la forêt de mélèzes ainsi que divers ouvrages, une bande dessinée sur le Sundgau, un recueil des arbres remarquables du Haut-Rhin ou encore un livre sur le village de Durmenach.

NOËLLE BLIND-GANDER

Durmenach
Dimanche 15 Décembre
sous la halle (chauffée)
 La Société d'Histoire vous invite
 à partir de 16h au
Wienachta **apéro**
 avec Les petits Coquins de l'école
 et des créateurs artisanaux très locaux
Buvette - Tartes flambées
"et autes gourmandises"

Soirée d'Histoire de Durmenach

CHASSE DE BOUXWILLER DURMENACH

Calendrier jours de battue

Saison 2019/2020

Edouard Kirscher Adjudicataire

PLANNING DES BATTUES

D / 20.10.2019	Battue autour des maïs (Stefan)
D / 03.11.2019	Battue autour des maïs (Entre nous)
D/10 .11.2019	Battue
D/ 24.11.2019	Battue
D/ 01.12.2019	Battue
D/ 08.12.2019	Battue
J/ 19.12.2019	Battue (!!!Jeudi !!!)
J/ 26.12.2019	Battue (St Etienne)
S/ 04.01.2020	Battue
D/ 19.01.2020	Battue
D/ 26.01.2020	Battue de fermeture

En période de chasse du 10 novembre au 26 janvier vous souhaitez faire une promenade en forêt et vous ne savez pas s'il y a une battue de chasse consultez le calendrier ci-dessus en cas de doute, n'hésitez pas à appeler le 0680172110

Voici les dates de battue,
 la prudence sera de rigueur
 lors de vos escapades forestières



M. Raphaël GASSER a fait parvenir à la Commune, un courrier destiné à l'ensemble des habitants de notre village.

Même si nous regrettons le départ de cette belle enseigne, nous comprenons que les contraintes réglementaires auxquelles sont soumis les commerçants aujourd'hui, les obligent à s'adapter aux nouveaux modes de consommation et à adapter leurs locaux.

Nous sommes convaincus que c'est bien volontiers que les clients effectueront quelques centaines de mètres supplémentaires, pour continuer à s'approvisionner au Potager du Pfaffenbach.

Information à notre aimable clientèle

Depuis l'ouverture en septembre 2016, de notre magasin „Le potager du Pfaffenbach“, celui-ci rencontre, grâce à vous, un beau succès!

Nous sommes très heureux de pouvoir vous proposer au fil des saisons, nos fruits et légumes bio produits à Wolschwiller, ainsi qu'un grand nombre d'autres produits bio ou non, provenant de producteurs et d'artisans de divers terroirs du monde.

Les nouvelles contraintes réglementaires en matière de stockage et de vente des produits biologiques, nous **obligent** à évoluer et à nous mettre rapidement en conformité.

Pour cela, nos espaces de stockages doivent être agrandis et distincts les uns des autres (bio/non bio).

Et cela en souhaitant toujours vous servir et vous satisfaire au maximum en nous adaptant constamment à vos demandes.

C'est pourquoi nous sommes obligés de nous tourner vers un local plus spacieux et plus adapté à ces mises aux normes.

Nous avons donc décidé de déménager notre magasin à quelques pas de là, à Roppentzwiller au 92 rue principale (ancien bâtiment occupé par Bigstores Fermatures), ouverture le **samedi 2 novembre 2019**, à 9h00

Vous trouverez un espace de vente plus vaste, une gamme de produits encore plus grande ainsi que des horaires d'ouverture réadaptés à vos besoins. Notre confort de travail se verra ainsi aussi amélioré (livraison, déchargement, stockage, etc.). Et nous serons tout à fait en conformité avec les nouvelles contraintes réglementaires du bio.

Conscient que ce changement de lieu, pourra bouleverser vos habitudes, nous vous sommes doré et déjà reconnaissant pour votre compréhension et votre soutien.

Au plaisir de vous retrouver dans notre nouveau „Potager du Pfaffenbach“!

Cordialement

Gilles Stehlin et Raphael Gasser
les producteurs

Céline, Julie et Magali
l'équipe des vendeuses

